

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en Préfecture le : /
- publication le : 20 OCT. 2026

Rapport présenté par T. SAUTIVET

Séance ordinaire	CCI Colmar Début : 14h30 / Fin : 15h30
Convocation, ordre du jour et rapport préparatoire transmis le	06/10/2026
Convocation et ordre du jour publiés électroniquement le	06/10/2026
Président	Thierry SAUTIVET
Secrétaire de séance	Jean-Laurent KISTLER

Délégués statutaires	16	
Délégués présents	9	Myriam PARIS – Franck FAVRE – Lucien MULLER – Thierry SAUTIVET – Bruno NAEGELIN – Odile UHLRICH-MALLET – Christelle LEHRY – Jean-Laurent KISTLER – Aurélie MOREAU
Procurations	3	Franck FAVRE – procuration de Céline KERN-BORNI Odile UHLRICH-MALLET – procuration de Eric STRAUMANN Aurélie MOREAU – procuration de Lionel ROUILLON
Absents non représentés	4	Bertrand BURGER – Christian ZIMMERMANN – Yann QUIQUANDON – Hervé KRIEGER

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION, L'EXPLOITATION, L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DU DOMAINE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DU PORT RHENAN DE COLMAR / NEUF-BRISACH

Le Président fait un point d'actualité sur les principales informations relatives au Conseil d'Administration (CA) de la SEMOP qui s'est tenu le 28 mai 2026, ainsi qu'au Comité de pilotage (COFIL) du 22 septembre 2026, à savoir :

S'agissant du CA de la SEMOP du 28 mai 2026 :

- Le Conseil d'Administration, après examen, a approuvé l'arrêté des comptes de l'exercice 2025 qui enregistre :
 - o Un chiffre d'affaires de 6,5 M€ avec un bénéfice de 550 651 € affecté au compte « Autre réserves », qui s'élève après affectation à 3,3 M€.
 - o Un total du bilan au 31 décembre 2025 qui s'élevait à 24,1 M€.
- L'adoption des termes du rapport de gestion de l'exercice 2025 du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale, ainsi que du rapport sur la gouvernance d'entreprises.
- L'approbation d'un nouveau Plan Global d'Investissement comprenant deux investissements supérieurs à 300 k€ concernant la couverture du bassin de rétention, ainsi que les travaux de viabilisation et de voiries dans EcoRhena.

S'agissant du COFIL de la SEMOP du 22 septembre 2026, un point de situation a été présenté portant notamment sur les éléments suivants :

- L'incidence des « basses eaux » sur l'activité portuaire qui enregistre un net recul à fin juin 2026.
- L'état d'avancement des investissements à fin juillet avec un taux d'engagement de 62 %.

- Le "refléchage" des subventions dans le prolongement des réunions avec les partenaires cofinanceurs des investissements de la SEMOP.
- Le projet de réaménagement de l'entrée nord du port historique.

Enfin, les dates du prochain COPIL et du Conseil d'Administration ont été arrêtées respectivement au :

- 12 novembre 2026 – COPIL en présentiel
- 04 décembre 2026 – CA en présentiel

Le Comité Syndical, après en avoir pris connaissance,

PREND ACTE des informations présentées.

Pour extrait conforme

Le Président,
Thierry SAUTIVET

